



**VISION** L'Etat du Valais fixe la stratégie du tourisme pour la prochaine décennie. Au menu, plus de professionnalisme et l'encouragement du ski.

## Le tourisme face à ses priorités

JULIEN WICKY

«L'Etat a fait son job. Maintenant, le travail dans le tourisme doit venir d'en bas.» Les propos du conseiller d'Etat Jean-Michel Cina sont clairs. Les lois et les structures sont aujourd'hui en place et c'est aux acteurs, dans les destinations, de se prendre en main. Réunis hier en conférence de presse à Chamossion, l'Etat et les représentants de la Chambre valaisanne du tourisme ont présenté les grandes lignes à suivre pour le tourisme valaisan des dix à quinze prochaines années.

### Environnement défavorable

Premier constat, la situation concurrentielle s'est détériorée et les conditions cadres ne sont guère favorables. Le franc est toujours aussi fort, le marché hivernal a stagné, le modèle des résidences secondaires est arrivé à son terme, les séjours se sont raccourcis et de nouveaux marchés s'ouvrent. «Et au niveau local, force est de constater que les différentes entreprises touristiques ont fait leur maximum. Il est temps de penser une destination dans son ensemble», précise Eric Bianco, chef du Service du développement économique.

En clair, le tourisme valaisan doit s'accroître de manière qualitative et non plus quantitative. Des propos illustrés par l'administrateur délégué de la Chambre valaisanne du tourisme et président de Champéry, Luc Fellay. «Dans ma région, on a plus gagné d'argent en construisant qu'en faisant du tourisme. Ce dernier n'a pas été la priorité absolue et ce n'est pas un problème po-

litique, c'est un problème de tête. Ça ne sert à rien de critiquer les outils lorsqu'on ne parvient pas à s'adapter», lance-t-il.

### Le ski reste la priorité

Pour l'avenir, il convient donc de fixer des priorités. Et la prin-

cipale d'entre elles porte un nom, le ski. Le canton entend promouvoir l'optimisation des grands domaines skiables et encourager les fusions. «Nous les inciterons, le marché les forcera. Il y a des gens qui disent que les sports d'hiver n'ont plus d'avenir. Je

pense qu'ils resteront notre produit phare. On doit être les derniers à en sortir», indique Jean-Michel Cina. L'été, bien qu'en progression, reste une saison à développer. «Mais il faut arrêter de chanter la chanson et s'y mettre avec des produits clairs, le vélo par exemple», poursuit-il.

### Vers deux types d'hébergement

Sur le plan de l'hébergement, la problématique reste celle d'avoir des modèles rentables à l'année. Et il semble qu'on se dirige vers deux modèles; des grandes structures avec beaucoup de lits comme les résidences prévues à Vercorin ou encore à Zinal et des marchés de niche très spécifiques illustrés notamment par les mayens rénovés d'Anako Lodge à La Forclaz ou le secteur du luxe.

### Adapter les lois au tourisme?

Politiquement, le canton entend s'atteler à adapter les lois aux régions de montagne. Ainsi, l'impact de la lex Weber sera évalué quatre ans après son entrée en vigueur, en 2020. «Une optimisation du cadre législatif pourra alors être envisagée.» Au niveau cantonal, l'Etat du Valais veut s'assurer que les plans de zones permettent le développement de projets touristiques. Dernier point et non des moindres, il s'agira d'encourager la formation et sensibiliser davantage la population au tourisme, aux activités extérieures. Et de songer sérieusement à rendre les cours de ski obligatoires à l'école. ●

### CHAMBRE VALAISANNE DU TOURISME: REVENDICATIONS ET NOMINATIONS

La Chambre valaisanne du tourisme s'oppose fermement aux coupes annoncées dans le cadre du programme d'économies de l'Etat ETS 2. Elle l'a fait savoir par une résolution votée hier matin lors de son assemblée générale. Dans le viseur, les coupes qui concernent l'Antenne Régions Valais romand et son pendant haut-valaisan, l'Observatoire valaisan du tourisme, Valais Excellence ou encore les aides à fonds perdu pour les régions de montagne. Au total, 2,3 millions de francs sont en jeu. Raymond Carrupt, président sortant de la CVT, qualifie ces mesures «d'autogol et d'incohérence gouvernementale, en totale contradiction avec la nouvelle politique du tourisme».

Outre cette revendication, la CVT a renouvelé son comité et poursuit sa professionnalisation. Beat Rieder, conseiller aux Etats PDC, en devient le nouveau président. Il sera secondé par Luc Fellay, président de Champéry, et Berno Stoffel, vice-président de l'Association des remontées mécaniques. Le nouveau président y voit «une suite logique à son engagement pour le tourisme valaisan au Grand Conseil». «Les conditions cadres sont négatives mais nous ne devons plus nous laisser distancer», déclare-t-il.

● JW

Raymond Carrupt passe la présidence à Beat Rieder.  
SACHA BITTEL



### HÔPITAL DE SION

## Un appart pour les familles



D'une surface de 160 m<sup>2</sup>, l'appartement mis à disposition par l'Hôpital du Valais peut accueillir simultanément trois familles. HÔPITAL DU VALAIS

«Il est prouvé que lorsque les parents d'un enfant sont présents à ses côtés lors d'une hospitalisation, la guérison survient plus rapidement et la durée du séjour hospitalier est raccourcie.» Fort de ce constat du professeur René Tabin, médecin-chef du service de pédiatrie sédu-nois, l'Hôpital du Valais (HVS) mettra dès lundi un appartement à la disposition des parents d'enfants hospitalisés à Sion. Situé à 7 minutes à pied de l'hôpital, ce logement de 160 m<sup>2</sup> peut accueillir simultanément trois familles. Il se compose de trois unités privatives avec chambre et salle de

bain et d'une pièce commune avec cuisine, salon et espace dînatore favorisant le partage entre parents.

Un hébergement que le HVS propose grâce au soutien de la fondation Emmanuel de Wolff, du Kiwanis Club Valais et de la fondation Kiwanis International. Coût pour les familles: 33 francs par nuit et par unité privative. Ce logement, qui se destine avant tout aux séjours de plusieurs nuits, sera proposé aux parents par le service de pédiatrie. Critère principal: la distance par rapport au lieu de domicile. ● PATRICE GENET

### CONSEIL D'ÉTAT 2017

## Le PLR lancera une liste ouverte

Le président du PLR Valais, René Constantin, le répète depuis plusieurs semaines: candidat au Conseil d'Etat il y aura en 2017. L'assemblée du parti réunie en assemblée hier soir à Martigny a validé ce choix et le PLR a déjà affirmé qu'il lancerait une liste ouverte avec deux ou trois noms dans l'idéal. «Pour ne pas faire comme l'establishment et laisser un vrai choix aux électeurs. Des électeurs qu'il faudra aussi aller chercher chez les actuels abstentionnistes», a précisé le président plus persuadé que jamais que le Valais ne peut pas se passer d'une force libérale-radical au gouvernement. «Comment un canton qui compte plus de 70% d'électeurs de droite et de droite raisonnable pourrait-il se satisfaire d'un gouvernement de centre-gauche?» a-t-il encore lancé à l'assemblée.

Le PLR ne s'interdira pas de présenter des personnalités issues des districts déjà «occupés» par des candidatures des autres partis. Sion, Martigny, Brigue, tout

est ouvert et pas question d'attendre le choix définitif des autres familles politiques pour partir au combat.

### Choix le 21 septembre

Un congrès cantonal déterminera la liste PLR le 21 septembre. Pour l'heure et comme l'écrivait déjà «Le Nouvelliste» la semaine dernière, on connaît deux intéressés dans la région de Monthey: Claude Pottier, chef de la formation professionnelle à l'Etat du Valais, et la députée Marie-Claude Ecoeur de Collombey-Muraz qui doivent encore se voir confirmés par leurs sections respectives. Les autres appelés ont encore l'été pour s'annoncer. René Constantin a averti que des primaires devraient départageront les papables dans les districts pour sévirer ce choix au moment du congrès cantonal. Autre promesse lancée hier soir: le PLR combattrait seul, sans s'allier à qui que ce soit. ●

STÉPHANIE GERMANIER

PUBLICITÉ



PEUGEOT

Votre nouvelle agence à Sion:

**Garage de Champsec**

Av. Grand-Champsec 51  
www.champsec.ch